



**289<sup>e</sup> RÉUNION (RÉGULIÈRE)**

**LE 25 JUIN 2022**

**SIÈGE SOCIAL, LA BUTTE**

---

**PRÉSENCES**

<b>MEMBRES ÉLUS :</b>	Cottreau, Marcel - président	Clare
	d'Entremont, Jeanelle - vice-présidente	Argyle
	Arsenault, Jeff	Halifax
	Benoit, Alfred	Pomquet
	David, Cetus	Richmond
	deViller, Clyde	Argyle
	Haché, Philippe	Inverness
	Hinton, Jessica	Truro
	Howlett, Katherine	Halifax
	Lavigne, Hélène	Annapolis
	LeBlanc, Rachelle	Clare
	LeFort, Marcel	Sydney
	Pinet, Marc	Halifax
	Racette, Diane	Rive-Sud
	Samson, Blair	Richmond
<b>ABSENCES MOTIVÉES :</b>	Babin, Denise	Argyle
	Comeau, Michel A.	Clare
	Larade, Joeleen	Inverness
<b>PERSONNEL :</b>	Collette, Michel	directeur général
	Goud, Audrey-Maude	secrétaire
	Saulnier, Janine	trésorière
<b>MEDPE :</b>	Amirault, Stephen	agent régional d'éducation
<b>OBSERVATRICE :</b>	Comeau, Stéphanie	coordonnatrice aux communications
<b>INVITÉE :</b>	Belliveau, Pauline	CPRP ( <i>partie de la réunion</i> )

## Samedi 25 juin 2022

### 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL

Vérification du quorum

À 9 h, le président ouvre la réunion régulière du Conseil et constate le quorum. Audrée-Maude Goud agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Les conseillers et conseillères observent un moment de silence en mémoire de Mme Louise Marchand, ancienne conseillère scolaire et présidente du Conseil qui est décédée le 14 juin 2022.

### 2. RECONNAISSANCE CULTURELLEMENT RESPECTUEUSE DU TERRITOIRE MI'KMAW

Le président fait la lecture de la déclaration de reconnaissance culturellement respectueuse du territoire Mi'kmaw.

### 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

*Clyde deViller, appuyé par Diane Racette, propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

### 4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Marc Pinet déclare un conflit d'intérêts au point 13.2 « Budget proposé 2022-2023 » en raison que son employeur l'empêche de voter sur un budget qui a une ligne sur les salaires.

### 5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

5.1. Réunion 288 (régulière), École NDA, Chéticamp

*Marcel LeFort, appuyé par Philippe Haché, propose d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière du 14 mai 2022. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

### 6. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

6.1. SUIVI AUX RÉOLUTIONS 288

Le suivi aux résolutions est déposé.

## 6.2. MISE À JOUR : ANALYSE APPROFONDIE PROVINCIALE DES BESOINS D'INFRASTRUCTURES DES POPULATIONS ACADIENNES, FRANCOPHONES, ET FRANCOPHILES

À la réunion du 14 mai 2022, il était convenu que le directeur général allait étudier davantage les détails de la motion pour proposer des clarifications avant que le Conseil se penche dessus.

Depuis la réunion de mai, le directeur général et le président ont rencontré la ministre et la sous-ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) pour discuter des infrastructures au CSAP. L'étude proposée fut mentionnée à cette rencontre.

La ministre a demandé que le Conseil mette sur pause ce dossier pour l'instant. Un comité paritaire entre le CSAP-MEDPE sera mis sur pied et se rencontrera prochainement pour découvrir les éléments requis avant d'entamer la recherche / analyse approfondie provinciale des besoins d'infrastructure.

## 7. PRÉSENTATION DU CENTRE PROVINCIAL DE RESSOURCES PÉDAGOGIQUES (CPRP)

**Pauline Belliveau se joint à la réunion.**

Pauline Belliveau, consultante et responsable de la bibliothèque – CPRP, fait une présentation sur les services offerts par le Centre provincial de ressources pédagogiques (CPRP), qui se classent dans trois grandes catégories, notamment le prêt de ressources, l'appui et gestion des ressources virtuelles, et le catalogage et appui aux bibliothèques scolaires.

Elle fait également un survol des services partenaires avec le CSAP, dont la BiblioVirtuo et la radio CPRP.

**Pauline Belliveau quitte la réunion.**

## 8. AFFAIRES DU CONSEIL

### 8.1. MISE À JOUR COVID-19

Le directeur général donne une mise à jour concernant la situation de la pandémie à COVID-19 en ce qui a trait au système scolaire.

Il mentionne qu'il n'y a plus de règlement obligatoire dans les écoles.

Il signale que le taux d'absentéisme des élèves du CSAP était moins élevé que la moyenne des Centres d'éducation anglophones (CE) et que le taux d'absentéisme du personnel du CSAP était comparable à la moyenne des CE. Il explique que le défi à surmonter demeure encore en lien avec le transport scolaire dû à la complexité de remplacer les conducteurs.

## 8.2. REPRÉSENTANTS DU CONSEIL AUX DIFFÉRENTS ORGANISMES 2022-2023

### 8.2.1. Conseil des gouverneurs – Université Sainte-Anne

#### **Résolution 289-01**

Diane Racette, appuyée par Jessica Hinton, propose de nommer Michel A. Comeau à titre de représentant 2022-2023 du Conseil au sein du Conseil des gouverneurs de l'Université Sainte-Anne.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

### 8.2.2. C.A. Fédération nationale des conseils scolaires francophones

#### **Résolution 289-02**

Blair Samson, appuyé par Hélène Lavigne, propose de nommer Diane Racette à titre de représentante 2022-2023 du Conseil au sein du Conseil d'administration de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

### 8.2.3. Comité directeur Immigration francophone de la Nouvelle-Écosse

#### **Résolution 289-03**

Marcel LeFort, appuyé par Blair Samson, propose de nommer Hélène Lavigne à titre de représentante du Conseil 2022-2023 au sein du Comité directeur de l'Immigration francophone de la Nouvelle-Écosse (IFNÉ). ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

## 8.3. DÉLÉGUÉS DU CONSEIL AUX DIFFÉRENTS CONGRÈS / AGA

### 8.3.1. Délégué AGA ACELF

#### **Résolution 289-04**

Clyde deViller, appuyé par Jeff Arsenault, propose de nommer Jeanelle d'Entremont à titre de déléguée à l'Assemblée générale annuelle 2022 de l'Association canadienne de l'éducation de langue française (ACELF) qui aura lieu les 6 et 7 octobre 2022 à Charlottetown, Î.-P.-É.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

### 8.3.2. Délégué AGA FNCSF

Jeanelle d'Entremont n'est pas présente à ce point à l'ordre du jour. La prochaine motion fut adoptée à la majorité des voix, conformément au règlement intérieur du Conseil, article 6.32 (b).

#### **Résolution 289-05**

Katherine Howlett, appuyée par Philippe Haché, propose de nommer Diane Racette à titre de déléguée à l'Assemblée générale annuelle 2022 de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) qui aura lieu du 20 au 22 octobre 2022 à Whitehorse, YK.

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.**

### 8.3.3. Délégués AGA FANE

Jeanelle d'Entremont et Jessica Hinton ne sont pas présentes à ce point à l'ordre du jour. La prochaine motion fut adoptée à la majorité des voix, conformément au règlement intérieur du Conseil, article 6.32 (b).

#### **Résolution 289-06**

Blair Samson, appuyé par Hélène Lavigne, propose de nommer Jessica Hinton et Marc Pinet à titre de délégués à l'Assemblée générale annuelle 2022 de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE) qui aura lieu du 21 au 23 octobre 2022 à Dartmouth, N.-É.

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.**

Jeanelle d'Entremont et Jessica Hinton sont de retour à ce point à l'ordre du jour.

### 8.3.4. Délégué AGA FPANE

#### **Résolution 289-07**

Marc Pinet, appuyé par Jessica Hinton, propose de nommer Katherine Howlett à titre de déléguée à l'Assemblée générale annuelle 2022 de la Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse (FPANE) qui aura lieu à l'automne dans la municipalité régionale d'Halifax, N.-É.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

#### 8.4. SUIVI AU POINT « PRIORITÉS EN INFRASTRUCTURE » DE LA RÉUNION 287

À la réunion 286 du 26 février 2022, les membres avaient reçu le rapport *Défis infrastructure*, document détaillé fourni par l'administration faisant synthèse des états et des besoins d'infrastructure des différentes écoles dans la province. Ce document annuel est un outil qui assiste les membres à identifier les priorités en infrastructure de l'année suivante. Après la réunion, les membres avaient reçu un sondage pour les appuyer dans l'identification de leurs priorités.

À la réunion 287 du 9 avril 2022, les membres avaient reçu les résultats du sondage des priorités qu'ils avaient rempli. À cette réunion, ils avaient décidé d'attendre avant d'identifier leurs priorités et avaient demandé que le président et le directeur général rencontrent la ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) pour la sensibiliser au sujet des divers besoins d'infrastructure du CSAP. Cette réunion eut lieu le 9 juin 2022 où la ministre a demandé que le Conseil identifie ses priorités. Dans l'absence d'une liste de priorités identifiée par le Conseil, ce serait à la ministre de choisir les priorités pour le Conseil.

Avec la demande de la ministre d'établir les priorités, les membres reçoivent de nouveau les résultats du sondage qu'ils avaient remplis pour identifier leurs priorités.

Blair Samson demande que son objection d'approuver une liste de priorité soit notée dans le procès-verbal en raison que la majorité des nouveaux membres n'ont pas encore visité chacune des écoles du CSAP et ne peuvent donc pas identifier une liste de priorités.

Un membre fait rappel que l'administration avait fourni le rapport *Défis infrastructure* qui était une synthèse détaillée des états et des besoins d'infrastructure des différentes écoles de la province pour outiller le Conseil dans son devoir d'identifier ses priorités.

Un membre soulève le fait que la liste des priorités ne répond pas à la situation dans la région d'Halifax.

Ce fut clarifié que la lettre qui sera envoyée à la ministre au sujet des priorités du Conseil fera référence, entre autres, aux quatre éléments suivants : le comité paritaire de travail entre le CSAP-MEDPE (tel qu'indiqué au point 6.2 du présent procès-verbal), l'étude qui est prévue pour analyser la situation actuelle d'Halifax (tel que décrit au point 7.3 du procès-verbal 286), l'ajout des deux centres de métiers spécialisés à l'École secondaire de Clare et l'École Beau-Port (tel que décrit au point 8.1 du procès-verbal 287), et finalement la liste des priorités qui sera identifiée par le Conseil à cette réunion.

Ceci fut l'objet d'une discussion approfondie.

À la suite des délibérations, le Conseil est prêt à adopter sa liste des priorités 2022-2023.

### **Résolution 289-08**

Jeanelle d'Entremont, appuyée par Rachelle LeBlanc, propose que le Conseil adopte la liste des priorités critiques en infrastructure du CSAP 2022-2023 :

- |                                   |                              |
|-----------------------------------|------------------------------|
| 1. École des Beaux-Marais         | 5. École Belleville          |
| 2. Centre scolaire de la Rive-Sud | 6. École Rose-des-Vents      |
| 3. École Pubnico-Ouest            | 7. École secondaire de Clare |
| 4. École du Grand-Portage         | 8. École acadienne de Truro  |

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.**

## **9. PRÉSENTATION « INNOVER ENSEMBLE AU CSAP, UNE VISION VERS 2030 »**

Le directeur général fait une présentation pour stimuler les membres du Conseil à considérer une vision à long terme au CSAP qui apporterait des changements significatifs, ancrés dans la recherche.

Cette présentation est la première étape dans un cheminement pour améliorer le système d'éducation au CSAP.

## **10. SUIVIS DE LA SESSION DE FORMATION ET DE TRAVAIL DU 28 MAI 2022**

Les membres ont eu une session de formation et de travail le 28 mai 2022 où ils avaient identifié deux éléments qui nécessitaient un suivi à la table du Conseil, dont :

### **10.1. RECUEIL DES INFORMATIONS POUR LA DEMANDE URB**

Les membres discutent de la méthode pour identifier les informations à obtenir avant la prochaine session de travail du Conseil qui traitera du sujet de la prochaine demande à l'Utility and Review Board (URB).

Ce fut décidé que les membres recevront prochainement soit un sondage ou un formulaire commun à remplir. Les résultats reviendront à la table du Conseil à la réunion régulière de septembre.

### **10.2. DISCUSSION : RESTRUCTURATION DES COMITÉS DU CONSEIL**

Les membres exploreront la possibilité de restructurer certains comités et mandats, le cas échéant, à la réunion régulière de septembre.

## 11. RAPPORTS D'ACTIVITÉS

### 11.1. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le rapport est déposé.

### 11.2. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général souligne quelques points de son rapport.

Il mentionne que deux écoles du CSAP ont gagné des prix intéressants pour l'achat de livres, étalé sur trois ans, provenant d'Indigo/Chapters; notamment :

- + L'École Wedgeport a gagné 15 000 \$
- + L'École du Carrefour a gagné 70 000 \$

Des lettres de félicitations seront envoyées aux deux écoles.

### 11.3. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Le rapport est déposé.

### 11.4. RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

#### 11.4.1. États financiers vérifiés pour l'exercice financier clos le 31 mars 2022

#### **Résolution 289-09**

Katherine Howlett, appuyée par Blair Samson, propose que le Conseil adopte les états financiers vérifiés pour l'exercice financier clos le 31 mars 2022.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

#### 11.4.2. État vérifié de la rémunération pour l'exercice financier clos le 31 mars 2022

#### **Résolution 289-10**

Alfred Benoit, appuyé par Marcel LeFort, propose que le Conseil adopte l'état vérifié de la rémunération, conformément à la loi sur la divulgation de la rémunération dans le secteur public, pour l'exercice financier clos le 31 mars 2022.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

### 11.5. RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES

Le rapport est déposé.



11.6. RAPPORT DU COMITÉ DE TECHNOLOGIE

La présidente du comité présente le rapport. Elle précise que le comité a identifié les changements à apporter au Règlement intérieur du Conseil et que ceux-ci se trouvent en annexe du rapport.

Conformément à l'article 13 du Règlement intérieur, un avis de motion sera fait au point 12 de la présente réunion et l'adoption des changements au Règlement intérieur sera à l'ordre du jour de la réunion régulière de septembre.

11.7. RAPPORT DU COMITÉ D'ÉDUCATION

Le rapport est déposé.

11.8. RAPPORT DU COMITÉ RÉVISION DE L'OUTIL D'AUTOÉVALUATION DU CONSEIL

Le rapport est déposé.

**Résolution 289-11**

Rachelle LeBlanc, appuyée par Marcel LeFort, propose que le Conseil adopte comme outil le formulaire d'autoévaluation du Conseil 2021-2022, tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

11.9. RAPPORT DU COMITÉ PRIX DE RECONNAISSANCE DU CSAP

**Résolution 289-12**

Katherine Howlett, appuyée par Hélène Lavigne, propose que le Conseil nomme Claude Renaud à titre de récipiendaire du Prix de reconnaissance du CSAP pour la région centrale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**Résolution 289-13**

Jeanelle d'Entremont, appuyée par Blair Samson, propose que le Conseil déroge, par mesure d'exception, aux lignes directrices du Prix de reconnaissance du CSAP et que le Conseil honore Louise Marchand à titre de récipiendaire posthume du Prix de reconnaissance du CSAP pour la région du nord-est.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

#### 11.10. RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU CG U. STE-ANNE

Le rapport est déposé.

#### 11.11. RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE AU CA FNCSF

Le rapport est déposé.

#### 11.12. RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE AU CD RIFNÉ

Le rapport est déposé.

### 12. AVIS DE MOTIONS

Rachelle LeBlanc fait un avis de motion pour la prochaine réunion du Conseil pour l'adoption des changements proposés au Règlement intérieur du Conseil, tel qu'inclus en annexe du rapport du comité de technologie. (Annexe I)

### 13. BUDGET 2022-2023 / PLAN D'AFFAIRES 2022-2023

Le président fait un retour sur la déclaration de conflit d'intérêts à Marc Pinet.

Il indique qu'en regardant le Règlement intérieur du Conseil, la *Loi sur l'Éducation* et la *Municipal Conflict of Interest Act*, il ne voit pas de conflit d'intérêts et que, conformément à l'Article 6.33 du Règlement intérieur, le droit d'être excusé d'un vote doit être décidé par la présidence.

Il précise également qu'il a obtenu un avis juridique sur la question qui confirme qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts. La situation imposée par l'employeur ne qualifie pas un conflit d'intérêts pour l'adoption du budget par le membre et ne devrait pas empêcher un membre de remplir ses responsabilités fiduciaires.

Le président indique qu'il a eu une discussion avec le membre et qu'ils en sont convenus que Marc Pinet ne participera pas à la discussion du budget; et que lorsque viendra le temps du vote, le président ne pourra pas lui accorder l'abstention de voter et qu'une note à cet effet sera apportée au procès-verbal, conformément à l'Article 6.33 (b) du Règlement intérieur.

Un suivi devra être fait au courant de la prochaine année afin d'éviter cette situation de nouveau lors de l'adoption du budget 2023-2024.

#### 13.1. FEUILLE DE PROFIL

Le Conseil est encore en attente de la confirmation officielle de la feuille de profil provenant de la ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

### 13.2. BUDGET PROPOSÉ 2022-2023

Le Conseil reçoit la présentation du budget proposé 2022-2023 qui se chiffre à 117 106 000 \$.

En termes de dotation, cela signifie 975,41 ETP (équivalences temps plein), soit :

- + 606,77 ETP syndiqués NSTU\* et AAEPNE (\*dotation-école, initiatives-écoles, appui aux écoles)
- + 172,34 ETP syndiqués NSGEU
- + 82,30 ETP syndiqués SCFP
- + 106 ETP non syndiqués
- + 8 ETP à l'Équipe de gestion

Les membres posent des questions portant, entre autres, sur la variation de certains ETP et les inscriptions prévues en *Grandir en français*. À la suite des délibérations, les membres sont prêts à passer à l'adoption du budget 2022-2023.

Marc Pinet s'abstient de voter sans en être excusé par la présidence. Conformément à l'Article 6.33 (b) du Règlement intérieur, on estime qu'il a voté contre la motion.

#### **Résolution 289-14**

Marcel LeFort, appuyé par Diane Racette, propose que le Conseil adopte en le budget 2022-2023, de l'ordre de 117 106 000 \$, tel que présenté, sous condition de la confirmation des revenus qui seront inscrits à la feuille de profil en provenance de la ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.**

### 13.3. PLAN D'AFFAIRES 2022-2023

#### **Résolution 289-15**

Cetus David, appuyé par Philippe Haché, propose que le Conseil adopte le Plan d'affaires 2022-2023.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

#### 14. PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES

Les membres posent des questions qui portent sur les sujets suivants :

- Les inscriptions des élèves qui se déplacent de l'École Mer et Monde vers l'École secondaire Mosaïque;
- Les réparations du gymnase à l'École Mer et Monde;
- Un suivi au sujet du Conseil des arts de Chéticamp;
- La possibilité de prévoir une présentation d'ÉcolesPlus

#### 15. DÉPÔTS

15.1. CORRESPONDANCE

15.2. RECRUTEMENT D'ÉTUDIANTS EN MILIEU UNIVERSITAIRE

15.3. CALENDRIER SCOLAIRE 2022-2023

Stephanie Comeau quitte la réunion.

#### 16. COMITÉ À HUIS CLOS

*Marcel LeFort, appuyé par Marc Pinet, propose que le Conseil se réunisse à huis clos. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

Stephen Amirault quitte la réunion.

#### 17. FIN DU COMITÉ À HUIS CLOS

*Blair Samson, appuyé par Philippe Haché, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

#### 18. RAPPORT DU COMITÉ À HUIS CLOS

La vice-présidente indique que le Conseil a reçu de l'information sur le cas confidentiel 2018-11, les cas personnels 2022-05P et 2022-06P, ainsi que le rapport de suspensions.

##### **Résolution 289-16**

Blair Samson, appuyé par Jeanelle d'Entremont, propose que le Conseil accepte la recommandation du comité à huis clos dans le cas de personnel 2022-06P.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

19. PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

La prochaine réunion régulière est prévue le 24 septembre 2022 au Centre scolaire Étoile de l'Acadie, Sydney.

20. LEVÉE DE LA SÉANCE

*À 16 h 10, les points à l'ordre du jour ayant été traités, Hélène Lavigne propose de lever la séance.*

---

Marcel Cottreau, président

---

Audrée-Maude Goud, secrétaire corporative